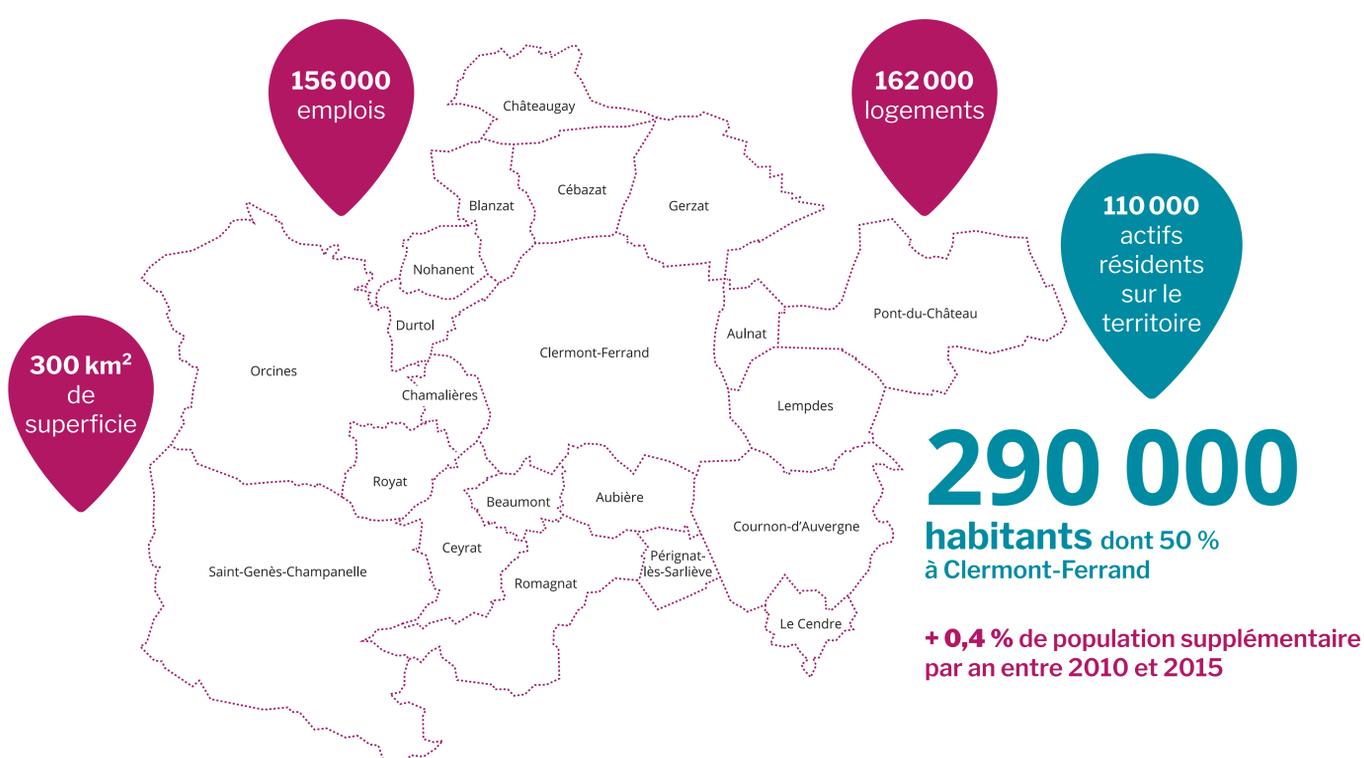




# Le PLU de la Métropole : un outil au service du territoire

Créée le 1<sup>er</sup> janvier 2017, Clermont Auvergne Métropole constitue un véritable moteur pour le Massif central. Composée de 21 communes, la métropole est un territoire de vie à part entière.



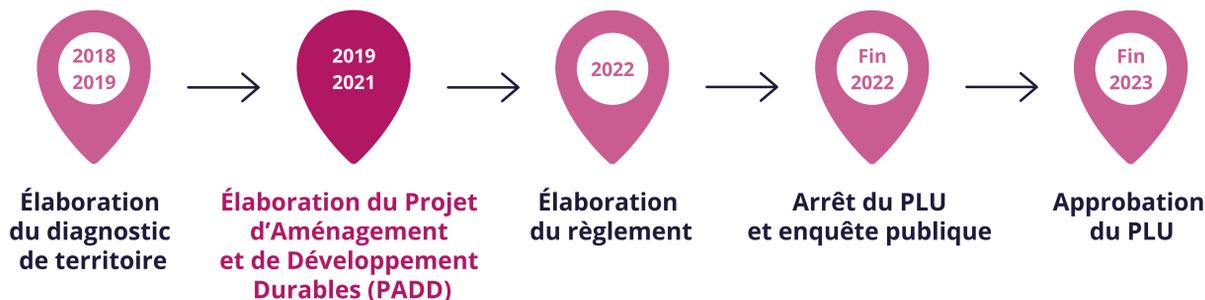
## Qu'est-ce qu'un PLU ?

Le **Plan Local d'Urbanisme (PLU)** de la Métropole est un **document stratégique et réglementaire** co-construit qui doit permettre un aménagement global et durable du territoire métropolitain. Il définit les grandes orientations pour le territoire à l'horizon 2035 et il aura un impact sur les questions liées au logement, aux transports, aux commerces, aux services, à l'espace urbain, aux espaces naturels, etc.

Il se substituera à terme aux PLU communaux tout en prenant en compte les spécificités de chaque commune de la métropole.

**Objectif 2035 : une métropole plus résiliente, plus accueillante, favorisant le bien-être de ses habitants et des générations futures.**

## Les grandes étapes du projet



Retrouvez toutes les informations [plu.clermontmetropole.eu](http://plu.clermontmetropole.eu)